

Assurer la défense des intérêts de l'Allier au niveau national



Lors de son mandat de député de 2002 à 2007, Yves Simon a été classé parmi les 25% de députés qui interviennent le plus en séance publique. Ses activités parlementaires démontrent la teneur de son investissement. Il a été, notamment, l'auteur d'un rapport devant la Commission des Affaires économiques sur l'évolution des fonds structurels européens et de deux missions gouvernementales sur la gestion des crises agricoles et l'avenir de la Pac et sur la production ovine française.

Son action parlementaire s'illustre également par les 151 questions écrites posés, en moins de 4 ans, à l'ensemble des Ministères et par les 4000 personnes reçues en rendez-vous.

De 2002 à 2007, j'ai participé activement aux travaux de l'Assemblée nationale. Pour mon travail, le journal l'Express m'a classé 131 ème sur 577 députés.

Par expérience, je n'oppose pas l'Assemblée nationale et le Sénat. Je considère que les 2 chambres ont un rôle complémentaire certainement lié à un mode de scrutin différent.

Dépôt d'amendements ou de propositions de loi.

Député, j'ai réuni des groupes de travail, en Allier, pour étudier les lois avant de les amender.

Parmi les 80 amendements SIMON ont été votés:

Le changement de responsabilités des cautions solidaires, la récupération du FCTVA pour la construction ou l'aménagement de maisons de soins, l'avenir de la sélection animale française, l'exonération fiscale pour l'aménagement d'hébergements ruraux, la connaissance des agréments d'assistances maternelles par les communautés de communes, l'institution de sociétés à capitaux publics uniques...

Propositions de loi

Très peu de propositions de loi, émises par les parlementaires, viennent en discussion (5 entre 2002 et 2005). J'ai déposé 2 propositions l'une sur la possibilité d'introduire un système « bonus/malus» pour les points du permis de conduire et l'autre sur les difficultés rencontrées par les emprunteurs victimes de graves difficultés de santé. Ce deuxième texte s'est traduit par le vote de la convention AREAS.

Un travail reconnu

Deux missions parlementaires m'ont été confiées, j'ai participé à plusieurs commissions paritaires et j'ai eu l'honneur de représenter l'Assemblée nationale lors de 2 rencontres des parlements des États européens.